

Séance du 26 mai 2016 à 19 heures
Commune de BOISSIERES – Salle des Fêtes

Aujourd'hui, vingt-six mai deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Boissières –Salle des fêtes

Nombre de présents : 53
Nombre de votants : 48 dont 7 possédant une procuration

▪ TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
ST MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, M. SIMON Michel, M. SAN JUAN Alain, Mme
BOYER Noëlle, M. COLIN Henri, Mme LOOCK Martine, M. MAFFRE
Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique,
M. FIGEAC Philippe,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. GILES Jérôme,

▪ SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CIEURAC
COURS
LABASTIDE DU VERT
LHERM
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaients excusés ou absents : 28 titulaires - 21 suppléants

BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
Mme LASFARGUES Geneviève, Mme BOUX Catherine, M.
BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration à

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
DOUELLE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
MAXOU

MECHMONT
MERCUES

MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
VALROUFIE
VERS

M. MUNTE), M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine (procuration à Mme LOOCK), M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel (procuration à M. COLIN), Mme BONNET Catherine, M. BRIS René,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. VAZ Victor (procuration à M. TAILLARDAS),
M. TREIL Jean,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration à Mme VANBESIEN),
M. BARDINA Fabien,
M. VIVIER Jean-Luc (procuration à M. VAYSSOUZE-FAURE),
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PRADDAUDE Jean-Paul, M. PONS Stéphane,
M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration à Mme LANES), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard, M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. BORIES Olivier, M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. RIGAL Serge,
M. GILBERT Joël, M. BONNET Frédéric,
M. NICOLAON Patrick,
M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Finances

Objet : Subventions aux associations 2016

A été adopté à l'UNANIMITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 26 mai 2016

Rapporteur: Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Rédacteur : C.CAZARD

Service : Finances

Objet : Subventions aux associations 2016

Mesdames, Messieurs,

Après examen par la Commission Culture du 9 mai 2016 et la Commission Finances du 11 mai 2016, je vous propose de valider l'ensemble des subventions, et ce, conformément au tableau suivant :

DEMANDEUR	2016	
	Objet	Propositions
ACTIONS EN FAVEUR DU PERSONNEL	ACTIONS EN FAVEUR DU PERSONNEL	21 566 €
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU GRAND CAHORS	Subvention complémentaire et organisation Noël des enfants	21 566 €
SPORT - EVENEMENTIEL	SPORT - EVENEMENTIEL	3 000 €
OFFICE DU SPORT DU GRAND CAHORS	FORUM DES SPORTS DU 3 SEPTEMBRE 2016	3 000 €
CULTUREL	CULTUREL	8 250 €
LES INEDITS DE CAHORS		- 1 000 €
LES ECRIVAINS ASSOCIES DU THEATRE - FILIALE MIDI-PYRENEES	LES INEDITS DE CAHORS	1 000 €
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET LA RENOVATION DU PATRIMOINE DE LHERM	"LA FARGA" FETE DU FER, DU 5 AU 7 AOUT 2016	1 000 €
ASSOCIATION BARÀTRUCS	ORGANISATION D'EVENEMENTS MUSICAUX, DE SOIREES THEATRALES, SOIREES A THEMES - COMMUNE DE LHERM	2 500 €
LES AMIS DE SAINT CIRQ LAPOPIE	ORGANISATION D'EVENEMENTS CULTURELS SUR ST CIRQ LAPOPIE ET TOUR DE FAURE - 13 MANIFESTATIONS D'AVRIL A SEPTEMBRE 2016	800 €
FETE DU LIVRE ET DE L'IMAGE	COMPLEMENT DE SUBVENTION POUR LA FETE DU LIVRE ET DE L'IMAGE A ARCAMBAL DU 23 AU 27 NOVEMBRE 2016	500 €
ASSOCIATION LE MAMMOUTH	VOYAGE DU MAMMOUTH DE PECH MERLE VERS LA MER-VALORISATION DU PATRIMOINE - RENCONTRE DU PUBLIC	2 000 €
A.V.E.C PRADINES	THEATRES, CONCERTS ET CONFERENCES	950 €
CLASSICAHORS	CONCERTS	500 €
LOGEMENT	LOGEMENT	14 800 €
ACCUEIL HEBERGEMENT INSERTION SOCIALE CAHORS	CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE	6 000 €
AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT	INFORMATION DU PUBLIC SUR TOUTE QUESTION TOUCHANT AU LOGEMENT OU A L'HABITAT;	5 800 €
ASSOCIATION POUR L'HABITAT DE JEUNES EN QUERCY	ACTIONS RELATIVES AUX PROBLEMATIQUES DE L'HABITAT DES JEUNES	3 000 €
ENVELOPPE DU PRESIDENT		2 000 €
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU LOT	MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS D'AIDE A LA PRATIQUE DU SPORT POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTE	2 000 €
TOTAL GENERAL		49 616 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2016, article 6574.

Par ailleurs, les associations sportives (Cahors Rugby, Cahors Football Club et Cahorsauzet Basket) bénéficient de la mise à disposition d'installations sportives et d'agents de la Ville et du Grand Cahors. A ce titre, elles font aussi l'objet de conventions tripartites d'objectifs et de moyens.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens correspondantes.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE